

OEC – Règlement fixant les conditions d'attribution des aides

ASSOCIATION LOI 1901

- ✓ Une demande de subvention signée du porteur du projet ou de son représentant légal,
- ✓ Les statuts de l'association et la date de création,
- ✓ La composition du Conseil d'Administration,
- ✓ La délibération relative aux pouvoirs des personnes habilitées à engager l'association,
- ✓ La liste nominative du personnel de l'association, les fonctions rétribuées et montant global de ces rémunérations.
- ✓ L'activité de l'association pendant l'année écoulée et le calendrier des mois à venir,
- ✓ Les subventions attendues pour l'exercice en cours,
- ✓ Délibération de l'organe compétent, approuvant le projet, et le plan de financement, précisant l'origine et le montant des moyens financiers,
- ✓ Note précise indiquant :
 - l'intérêt de l'opération,
 - le cas échéant, les résultats attendus,
 - le calendrier de l'opération,
- ✓ Un état du coût prévisionnel, détaillé par nature de dépenses, avec le cas échéant les devis en conformité
- ✓ Pour les aides déjà obtenues, une copie de la ou des décisions,
- ✓ Une attestation de non commencement des travaux et l'engagement à ne pas commencer avant que le dossier ne soit réputé complet,
- ✓ Un relevé d'identité bancaire ou postal,
- ✓ Selon le cas, une attestation selon laquelle le porteur du projet n'est pas assujéti et ne récupère pas la TVA,
- ✓ L'attestation sur l'honneur de la régularité fiscale et sociale de l'association,
- ✓ Dans la mesure où la date de création de l'organisme demandeur le permet, les documents comptables ci-après :

- les comptes financiers approuvés et signés des deux derniers exercices, le rapport du commissaire aux comptes, ou, s'agissant du dernier exercice clos, ces documents provisoires s'ils sont disponibles,
- les documents comptables prévisionnels pour l'année en cours,
- Le cas échéant, une attestation du banquier accordant le prêt (sous réserve de l'obtention des aides).

Toutes ces pièces devront être certifiées sincères par le Président de l'association.